



Formation Nationale CFOA / CNOA

Danse sur Glace

Paris (Siège FFSG)
6 Octobre 2018

Informations



Thème

Formation Nationale sur la mise en place des GOE à l'échelle -5 / +5.



Publics

Juges Internationaux et Nationaux

Les juges régionaux non encore formés pourront participer à cette formation le cas échéant.



Planning

DATE 6 Octobre 2018

Arrivée :	Avant 10H00
Début du séminaire :	10H00
Fin du séminaire :	17h00
Départ :	Après 17H00



Venir en train

Depuis les gares parisiennes : Gare de l'Est, Gare du Nord, Gare Saint Lazare, Gare Montparnasse ou Gare de Lyon.



Venir en avion

Paris CDG puis RER B jusqu'à Chatelet et RER A jusqu'à Nation

Paris ORLY – OrlyVal jusqu'à Anthony puis RER B jusque Chatelet et RER jusqu'à Nation



Venir en voiture

Un accord préalable sera nécessaire.



Bus / Métro

RER A Nation puis 10 minutes à pied jusqu'au Siège

Métro Ligne 1 – « Reuilly Diderot »
Métro Ligne 6 Nation puis 10 minutes à pied jusqu'au Siège



Taxis

Depuis les Aéroports prévoir 50€ pour CDG / 45€ pour ORLY



Uber

Depuis les Aéroports prévoir 50€ pour CDG / 45€ pour ORLY



Hôtel

Arrivée à prévoir le matin du séminaire.
Si un hôtel est nécessaire merci de prévenir le responsable CFOA ou CNOA.

Pour les juges régionaux, obtenir l'accord de votre ligue avant d'engager toutes dépenses.



Salle de formation

FFSG
41 – 43 Avenue de Reuilly 75012 PARIS

Les codes vous seront précisés ultérieurement

WIFI gratuit et disponible



Repas

Repas libres, ils seront remboursés à hauteur de 17.50€ forfait fédéral.



Modalités de prise en charge

Modalités de prise en charge des participants :

Pour les juges nationaux, la prise en charge sera effectuée par la CSNDG.

Tous les justificatifs devront être envoyés par voie postale au Service Financier de la FFSG dans la limite de 45 jours après la formation.

Pour les juges régionaux, la prise en charge sera effectuée par leur Ligue d'origine.

Avant de vous inscrire votre ligue devra donner l'accord de prise en charge et signer la fiche.

Tous les justificatifs devront être envoyés par voie postale à votre Ligue selon les modalités de remboursement.

Rappels sur les déplacements :

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.



Contacts utiles

Fonction	Nom/Prénom	E-mail / Site web	Téléphone
CFOA	Ségolène Duprez	duprez.segolene@gmail.com	06 50 06 22 91
CNOA	Clément Perrigouard	clement.perrigouard@gmail.com	06 09 02 47 18
Assistante CFOA	Karine GAMARD	cfoa@ffsg.org	01 43 46 10 20
CROA	Solène Bjornson-Langen	solene.bjornson@outlook.fr	06 82 16 53 46
Formateur	Ronald Beau	robeau68@gmail.com	06 67 05 31 88
Samu 35			15
Pompiers			18